

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018

#### **DELIBERATION N°2018.00113**

### SOUTIEN A L'ASSOCIATION ACCTIFS - SUBVENTION 2018

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 26 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48 Nombre de pouvoirs : 0 Nombre de voix : 48

# Membres titulaires présents :

M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M André CHARBONNIER. Jean-Yves CHARBONNIER. M. Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION. M. CHAVANNE, Marc M. Jean-Luc DEGRAIX. M. Gilles ESTABLE. M. Bernard FAUVEL. Christophe Christian FAYOLLE, FAVERJON, M. Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Yves Gérard MANET. M. PARTRAT. Gilles PERACHE, Μ. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, SOTTON, Gilbert SOULIER, M. Μ. Joseph М. Gérard TARDY, Marie-Christine THIVANT. M. Gilles THIZY. M. Daniel TORGUES. M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

### Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Roland GOUJON, Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Marc PETIT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON

# Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 15 mai 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180330-D20180011310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180515



# **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018**

# **SOUTIEN A L'ASSOCIATION ACCTIFS - SUBVENTION 2018**

L'essor économique de Saint-Etienne Métropole est le principal moteur de l'attractivité du territoire. La création d'un environnement favorable au développement de nos entreprises et à l'accueil de nouvelles activités est au cœur de la stratégie économique de la Métropole. Ainsi, Saint-Etienne Métropole propose d'accompagner le développement par la mise en place d'une offre de service de proximité, concrète et adaptée aux besoins de toutes les entreprises. Les partenariats constitués avec les associations d'entreprises participent pleinement à cet accompagnement des entreprises.

ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 150 adhérents représentant plus de 7 500 emplois. Le club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Chamboeuf, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-Les-Oules, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, cinq communes font partie du territoire de la Métropole. Sur les 150 entreprises, 70 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le club a pour objectifs de :

- faire se rencontrer les dirigeants pour échanger des expériences ;
- mettre en place des solutions collectives et mutualiser les besoins :
- être un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises ;
- renforcer l'image des sites industriels.

Le partenariat entre ACCTIFS et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de prescriptions de services en direction des entreprises adhérentes à ACCTIFS.

ACCTIFS contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- Le développement durable : informer, sensibiliser les adhérents au développement durable et sociétal via la réalisation de réunions thématiques, via l'échange d'expériences au travers de témoignages d'entreprises ayant des démarches exemplaires en matière de prévention de l'environnement et via la mise en place d'informations pour favoriser les démarches sociétales en termes de santé au travail. ACCTIFS participera à la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur les zones économiques de la Plaine (autour de la ZAIN). Plus spécifiquement, ACCTIFS participera au COPIL et COTECH du projet, à l'animation d'un atelier « synergies inter-entreprises » ainsi que le suivi des actions liées à cette thématique.
- La commande publique: contribuer à la base de données fournisseurs, identifier des entreprises pour intégrer la démarche innovante UGAP, inviter les adhérents à la conférence économique organisée par Saint-Etienne Métropole ainsi qu'aux matinales thématiques, favoriser les liens commerciaux entre adhérents au travers d'action de business meeting.

- Le design, vecteur d'innovation : informer et sensibiliser les adhérents sur les thèmes du design et de l'innovation, organiser des visites, des manifestations. ACCTIFS va également travailler sur la thématique de l'entreprise du futur qui se déclinera toute l'année par la mise en place de repas à thème / workshops / visites d'entreprises et conférences spécifiques qui viendront compléter les autres manifestations proposées par le club en matière d'innovation et de design.
- L'emploi et le recrutement des entreprises : favoriser les démarches concourant aux créations d'emploi et les recrutements des entreprises, améliorer la connaissance du monde de l'entreprise et de ses métiers en direction d'un public de lycéen et étudiants en partenariat avec la Cité Scolaire d'Andrézieux-Bouthéon, mobiliser des entreprises pour répondre aux demandes de stages, d'apprentissage, d'alternance, de visites d'entreprises de jeunes candidats, rapprocher le monde de l'entreprise et les jeunes via le « jeu de l'entreprise », favoriser le lien entre demandeurs d'emploi et entreprises par des relais de CV, offres d'emploi, mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises via le groupement d'employeurs Partage,...

Au-delà de ces actions, ACCTIFS relaiera les informations et les actions portées par Saint-Etienne Métropole de manière générale (économie sociale et solidaire, attractivité du territoire, French Tech, identification des surfaces immobilières et foncières disponibles, accompagnement des actions de formation et d'insertion par l'économie).

En complément de ce programme d'actions, ACCTIFS poursuivra son action d'association d'entreprises en direction de ses adhérents en organisant des manifestations et services à destination des adhérents du club (réunions thématiques sur les sujets variés, achats groupés, formations inter-entreprises, workshops, salons, business meetings, visites). ACCTIFS souhaite développer sa présence sur les réseaux sociaux pour faciliter la communication avec ses adhérents et partenaires et permettre une meilleure visibilité de ses actions.

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, ACCTIFS cherchera aussi souvent que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte économique, financier et budgétaire des collectivités territoriales et considérant le programme d'actions 2018 de ACCTIFS, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 13 000 € en faveur de l'association ACCTIFS.

# Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve le versement d'une subvention de 13 000 € à ACCTIFS et le projet de convention correspondant à intervenir pour l'année 2018,
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire,</u>
- <u>la dépense correspondante sera imputée à l'article 6574 du budget du développement économique (ligne SERV-SUBVASSOC) de l'exercice 2018.</u>

# Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU